

COMMUNIQUÉ

DÉCLARATION DES TRANSACTIONS SUR ACTIONS PROPRES RÉALISÉES DU 28 JANVIER AU 03 FÉVRIER 2020

Paris – 04 Février 2020

Dans le cadre de l'exécution de son programme de rachat d'actions annoncée par communiqué du 06 février 2019, le prestataire de service d'investissement mandaté par Klépierre a réalisé les transactions résumées dans le tableau qui suit entre le 28 janvier et le 03 février 2020 :

Nom de l'émetteur	Code Identifiant de l'émetteur	Jour de la transaction	Marché (MIC Code)	Code identifiant de l'instrument financier	Volume total journalier (en nombre d'actions)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition des actions *
Klépierre	969500PB4U31KEFHZ621	28-janv.-20	XPAR	FR0000121964	37 530	31,53
Klépierre	969500PB4U31KEFHZ621	28-janv.-20	CHIX	FR0000121964	456	31,85
Klépierre	969500PB4U31KEFHZ621	29-janv.-20	XPAR	FR0000121964	37 500	31,60
Klépierre	969500PB4U31KEFHZ621	30-janv.-20	XPAR	FR0000121964	37 000	31,35
Klépierre	969500PB4U31KEFHZ621	31-janv.-20	XPAR	FR0000121964	38 372	31,27
Klépierre	969500PB4U31KEFHZ621	3-févr.-20	XPAR	FR0000121964	38 921	30,83
TOTAL					189 779	31,31

* Arrondi à deux chiffres après la virgule

Le reporting détaillé est disponible :

- sur le site Internet de Klépierre www.klepierre.com dans l'espace Finance / Information réglementée ;
ou en cliquant sur le lien suivant : http://www.klepierre.com/content/uploads/2020/02/Déclaration-des-transactions-sur-actions-propres-réalisées-du-28-janvier-au-03-février_2020.pdf

